

#Neyron LE MAG

MAI-JUIN 2023 • N° 15

TOUTE L'ACTUALITÉ ET LES INFOS PRATIQUES DE VOTRE VILLE

15

ÉVÈNEMENT

**1^{er} marché
de la création
à Neyron :**
30 exposants,
producteurs locaux...

À lire en page 3



FINANCES

**Budget 2022
et primitif 2023**

À lire en page 6



RÉSEAU

**La fibre arrive
le 19 juin**

À lire en page 8

VIE MUNICIPALE

À lire en pages 6 à 9

ASSOCIATIONS

À lire en pages 10 et 11

DÉCHÈTERIE, ALLÉGRO, DON DU SANG...

Informations
au dos du magazine



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi, vendredi :
de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi : de 8h15 à 12h - Fermée l'après-midi

Jeudi : Fermeture toute la journée

Numéro en cas d'urgence (SMS)

le mardi après-midi et le jeudi : 06 75 47 04 05
ou par mail : accueil@mairie-neyron.fr

RENCONTREZ VOS ÉLUS

• MAIRE

Christine FRANÇOIS : sur rendez-vous

• Adjoint au SPORT, à la CULTURE, aux ASSOCIATIONS et à la PARTICIPATION CITOYENNE

Bruno LARIVE : sur rendez-vous

• Adjointe au DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE et aux RESSOURCES EXTÉRIEURES

Nathalie GARCIA : sur rendez-vous

• Adjoint à l'URBANISME et à l'AMÉNAGEMENT COMMUNAL

Julien FAVREAU : de 8h30 à 11h30
1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois

• Adjointe à la PETITE ENFANCE et à la VIE SCOLAIRE

Elodie QUEIREL : sur rendez-vous

• Adjoint au PROJET DE TERRITOIRE

Marc DELACOURT :
1^{er} mercredi du mois de 8h30 à 11h30

• Adjointe à la COMMUNICATION, au NUMÉRIQUE et à l'ANIMATION

Clotilde VERDENET : sur rendez-vous

• Conseillère déléguée aux AFFAIRES SOCIALES et SOLIDAIRES

Valérie JULLIEN : sur rendez-vous

• Conseillère déléguée aux FINANCES

Véronique DUPLAN : sur rendez-vous

• Conseiller délégué aux RÉSEAUX

Raphaël PAYRE : sur rendez-vous

• Conseiller délégué aux SERVICES TECHNIQUES

Jean-Pierre HERVIS : sur rendez-vous

• Conseiller délégué à la VOIRIE et la SÉCURITÉ

Raymond PISTIL : le mardi de 9h à 11h

Mail : mairie@mairie-neyron.fr

Tél. : 04 78 55 33 25

#édito



Chères Neyrolandes, chers Neyrolands,

Nous sommes heureux de vous présenter le dernier numéro de #Neyron Le Mag dans lequel vous trouverez le détail du budget 2022, le budget primitif 2023 ainsi qu'un extrait de l'analyse financière du Trésor Public attestant de la situation financière très saine de la commune, dont nous ne pouvons que nous réjouir.

Les comptes sont à l'équilibre et nous permettent à la fois de continuer à **gérer de manière efficace les affaires courantes**, d'attribuer une partie aux **nouveaux projets** mais également de constituer une provision **pour les imprévus** qui pourraient nous incomber, notamment dans le cadre de l'adaptation de notre territoire aux enjeux climatiques.

Dans ce numéro, nous vous éclairons également sur **l'attribution des subventions aux associations** et la première tranche des investissements liés à **la sécurisation de la voirie**.

Je me réjouis par ailleurs **du lancement d'un nouvel événement** : le 1^{er} marché de la création le samedi 13 et dimanche 14 mai qui aura lieu à la Batterie de Sermenaz.

J'en profite également pour **remercier chaleureusement** les Neyrolands qui ont organisé un chantier citoyen afin de sabler cet édifice vieux de 130 ans. Cette démarche s'inscrit dans l'amélioration de l'accueil des visiteurs lors des événements qui y auront lieu mais aussi, et surtout, dans la préservation de notre patrimoine.

Nous espérons que ce numéro vous plaira et que vous y trouverez des informations intéressantes et utiles.

Enfin, n'oubliez pas que ce magazine est le vôtre et que nous sommes toujours ouverts à vos idées et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des commentaires ou des idées pour les prochains numéros.

Avec toute ma sympathie,

Votre Maire,
Christine François

#CARNET DE NEYRON

NAISSANCES

Valentin FAYARD
né le 19 mars 2023

DÉCÈS

Mario FRILLICI
décédé le 17 février 2023

René LOUSSERT
décédé le 28 mars 2023

MARIAGES

Mickaël RUBY et Jeniffer PINA PATERNINA
le 4 mars 2023



Mickaël RUBY
et Jeniffer PINA PATERNINA



ÉVÈNEMENT

1^{er} marché de la création et de producteurs

Suite à l'initiative d'une Neyrolande, Catherine Collin (lire page 8 du mag N°12), notre **1^{er} marché de la création** verra le jour **le week-end du 13 et 14 mai**. Au programme : près de **30 exposants** artistes amateurs (poterie, céramique, sculpture du bois, travail du tissu, bijoux...) dont une dizaine de créateurs Neyrolands.

En marge de ce marché de la création, il y aura un petit **marché de producteurs exclusivement locaux** où vous trouverez : fruits et légumes, miel et pain produits localement mais aussi des huiles, farines et bocaux de légumineuses produits à Neyron !

Tout au long de la journée, découvrez les savoir-faire des exposants lors de démonstrations et découvrez également de nombreux ateliers **ludiques**. Programme accessible prochainement sur neyron.fr ou en flashant le code.



**SAMEDI 13
ET DIMANCHE 14 MAI
DE 10H À 19H**

Batterie de Sermenaz • Neyron

**BUVETTE ET RESTAURATION
SUCRÉE ET SALÉE SUR PLACE**

Attention : l'accès à la Batterie est interdit aux véhicules, sauf PMR. Modes doux à privilégier.

Consignes d'accès et de stationnement à consulter [ici](#)



#EN BREF



LES INFOS DE LA BATTERIE

Week-end Fondation du Patrimoine de l'Ain

Samedi 24 & dimanche 25 juin

Venez découvrir la Batterie de Sermenaz, patrimoine de notre commune depuis plus de 130 ans, lors de **visites guidées** **samedi 24 juin de 14h à 19h** et **dimanche 25 juin de 10h à 18h**.

Ce week-end découverte sera l'occasion d'en savoir plus et notamment de découvrir ce qui se cache derrière le nom de Batterie !

Nouveau chantier participatif

Tous les murs de la Batterie ont été sablés et débarrassés de leurs graffitis par une super équipe de bénévoles : **un grand merci à tous !**

Avant sablage



Après sablage



FÊTE DES VOISINS

Vendredi 2 juin, c'est la fête des voisins !

Une bonne occasion de resserrer les liens et de mieux connaître ceux qui vivent à côté de chez vous.

Invitez vos voisins et si vous pensez être nombreux, sachez que la Mairie propose ses barnums à la location ainsi que quelques appareils comme machine à panini, à hot dogs...

Renseignements en Mairie.

ANIMATION AÎNÉS

Dansons encore !

Salle Saint-Exupéry les jeudis de 15h à 18h
4 et 25 mai

Journée sur le thème de la vision

Vendredi 19 mai

Salle Saint-Exupéry

Le CCAS de la Mairie de Neyron et la société E-OPHTALMO proposent aux personnes de plus de 60 ans une **journée gratuite** autour de la vue :

- Matin : ateliers de sensibilisation à la santé visuelle
- Après-midi : bilans individuels de dépistage des pathologies oculaires

Inscription obligatoire en Mairie, date limite : 9 mai

NB : La journée ne se déroulera qu'à partir d'un minimum de 8 personnes inscrites.

RÉOUVERTURE DE LA PLATEFORME DES DÉCHETS VERTS

Du samedi 8 avril au samedi 27 mai inclus, **réouverture de la plateforme des déchets verts** sur le site Philips, 21 rue des Brotteaux, Zone de la Traille à Miribel.

- ✓ **Mercredi : 14h - 18h**
- ✓ **Vendredi : 14h - 18h**
- ✓ **Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h**

Accès réservé aux habitants de la CCMP possédant une carte de déchèterie (gratuite pour les particuliers, sur demande auprès de la CCMP)

FAUCHAGE & FLEURISSEMENT

En raison des alertes sécheresse renforcées récurrentes, des arbustes moins gourmands en eau seront privilégiés dans les bacs et espaces verts municipaux. Le fleurissement de la commune sera restreint aux entrées et sorties de bourg ainsi qu'aux emplacements équipés de goutte à goutte. Les services techniques expérimenteront l'utilisation des "Oyas" (jarses réserves d'eau en terre cuite).

Le **fauchage** de la commune se fera **de manière progressive** avec différents passages :

- ✓ **mi-mai** sur une largeur réduite pour la sécurité routière
- ✓ **juillet** afin de limiter les risques d'incendie
- ✓ **septembre/octobre**, fauchage plus conséquent avant l'hiver

RESTONS EN CONTACT !

Pour rester informés entre chaque sortie du Neyron #Le mag (bimestriel), **téléchargez l'application Intramuros sur votre téléphone portable** et abonnez-vous à la page **Facebook Mairie de Neyron**.





NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'emménager à Neyron ?

Inscrivez-vous !

- par mail accueil@mairie-neyron.fr
- par téléphone au **04 78 55 33 25**
 - téléchargez le formulaire sur le site neyron.fr, dans l'onglet "Nouveaux arrivants", à remplir et à déposer en mairie
- rendez-vous **directement en mairie**



ENTREPRENEURS

Vous venez de vous installer à Neyron ?

Envoyez un mail à accueil@mairie-neyron.fr avec vos coordonnées complètes, nom et secteur d'activité de votre entreprise afin de nous avertir de votre installation.

Des réunions réseau, des petits-déjeuners... sont organisés régulièrement par la Commission développement économique.

LE RELAIS DE NEYRON

84 ROUTE DE GENÈVE

Nouveaux services proposés :

- ✓ **Relais-Poste**
(retrait colis, envoi recommandé...)
- ✓ **Coin épicerie**
- ✓ **Point retrait Crédit Mutuel**
- ✓ **Marché de fruits et légumes**
tous les samedis matin

Services disponibles aux mêmes horaires que le bar-tabac :
7h30 > 21h30 • 7 jours/7



NOUVEAUX SERVICES

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie commémorative du 8 mai aura lieu
à 11h45 place Maxime Sommeron,
devant la salle Jules Ferry,
en présence des musiciens de l'AMD
(Académie de Musique et Danse de Miribel),
des enfants du CME (Conseil Municipal des Enfants).
*À la suite de la cérémonie, la Mairie vous convie
à un vin d'honneur en salle Saint-Exupéry.*

DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE sur neyron.fr

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le cahier de doléances est toujours disponible à l'accueil de la mairie
jusqu'au mercredi 28 juin.

CONSEILLER NUMÉRIQUE À VOTRE SERVICE

Uniquement sur rendez-vous au **04 78 55 52 18**
ou contact@cc-miribel.fr

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

(plus d'infos en pages 3 à 7)

DU 5 MAI AU 10 JUIN
Exposition bande-dessinée
à la bibliothèque

LUNDI 8 MAI
Cérémonie du 8 mai
11h45 • Place Maxime Sommeron
(devant Salle Jules Ferry)

SAMEDI 13 MAI
Messe en l'honneur de Saint-Didier
suivie d'un apéritif dînatoire
À 18h30 • Église de Neyron

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 MAI
Marché de la création
De 10h à 19h • Batterie de Sermenaz

JEUDI 25 MAI
Réunion publique sur la fibre
18h à la salle Saint-Exupéry

SAMEDI 3 JUIN
40 ans du Tennis Club

À PARTIR DU LUNDI 12 JUIN
Portes-ouvertes à la Gym Volontaire

VENDREDI 16 JUIN
Kermesse du Sou des écoles
De 16h30 à 22h • Stade Francisque Payé

LUNDI 19 JUIN
Assemblée générale des Swivels
19h à la salle polyvalente

MERCREDI 21 JUIN
Fête de la musique
19h30 sur la place de l'église

SAMEDI 24 JUIN
Démonstration Tennis Santé
au Tennis Club de Neyron
dans le cadre de sa participation
à "Terre de Jeux 2024" organisé par la CCMP

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 JUIN
Week-end Fondation du Patrimoine de l'Ain
avec visites guidées
Batterie de Sermenaz

SAMEDI 1^{ER} JUILLET
Fête de l'été de Forts pour Demain
Forêt-jardin de Sermenaz à partir de 14h

VENDREDI 8 SEPTEMBRE
Guinguette
À partir de 19h30 à la salle polyvalente

DIMANCHE 8 OCTOBRE
Trail La Neyrolande

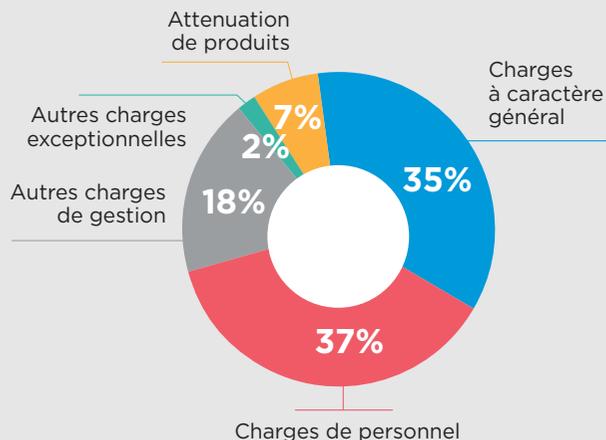


UN ÉVÈNEMENT
MAIRIE DE NEYRON

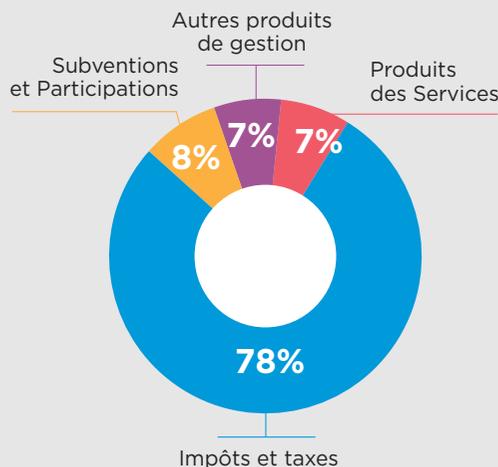


Budget d'investissement : priorité donnée à la rénovation des bâtiments et la recherche d'économie d'énergie

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :
1 890 839 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT :
2 188 637 €



L'excédent 2022 est de 697 798 € dont 200 000 € conservés en fonctionnement et 497 798 € affectés à l'investissement. À noter que les autres charges de gestion incluent les frais de passage de l'éclairage public en LED afin d'optimiser les économies d'énergie (180 000 € environ).

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 424 434 € dont 27 352 € de remboursement du capital de la dette, 119 836 € pour la voirie, 94 516 € pour la plaine des sports, 59 971 € pour la Batterie de Sermenaz et 91 621 € pour l'entretien des bâtiments publics.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 663 071 € incluant l'excédent de fonctionnement de 2021 pour 387 064 € ainsi que le remboursement de TVA et la collecte de la taxe d'aménagement. L'excédent 2022 est de 2 385 554 € incluant 2 146 917 € d'excédent antérieur.

Les comptes 2022 ont été approuvés lors du conseil municipal du 30 mars 2023.

FOCUS SUR LES SUBVENTIONS OBTENUES EN 2022 :

- **City stade** - Département : 15 391 € / en attente du retour de la subvention de la région
- **Réhabilitation cuve batterie** - Département : 2 659 €
- **Révision du PLU** - Etat : 20 000 €

Nous avons déjà la validation d'une subvention à recevoir de 165 000 € HT pour la Batterie de Sermenaz et l'ouverture prochaine d'une collecte de dons par le Loto du Patrimoine. De plus, concernant le carrefour à feux devant l'école, nous allons recevoir une subvention du département de 13 981 € et de la CCMP, dont le montant n'est pas encore connu.

Le budget 2023 a été présenté en commission finances puis voté lors du conseil municipal du 30 mars 2023.

Les charges à caractère général de fonctionnement augmentent de 2% ce qui correspond en majorité à l'augmentation du coût de l'énergie. Cette augmentation a été maîtrisée grâce à notre adhésion au SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain). À noter qu'un budget de 342 000 € (21% du budget investissement) est prévu sur 2023 pour la rénovation des bâtiments publics et la recherche d'économie d'énergie ainsi qu'un investissement conséquent sur la voirie, secteur Sermenaz.

Les recettes de fonctionnement sont stables.

Il a donc été décidé de ne pas augmenter la part communale sur la taxe foncière de 2023.

En revanche, nous vous rappelons **l'augmentation de 7,1%** de la base de calcul de la taxe foncière et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, **imposée par l'administration.**

[Depuis la loi n°2017-1837 de finances du 30 décembre 2017, les valeurs locatives cadastrales servant de base d'imposition à la taxe foncière sont revalorisées au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédant la taxation.

Compte tenu de la valeur de l'IPCH constatée en novembre 2022, le coefficient de revalorisation est fixé à 1,071 pour les propriétés non bâties et les propriétés bâties (hors locaux professionnels).]

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE NEYRON PAR LE CONSEILLER À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

*"Malgré une hausse des charges plus rapide que celle des produits, la situation de la commune est saine. La CAF (la Capacité d'Auto-Financement) nette favorable sur la période permet **de dégager une ressource en vue de financer les investissements**. Le très faible endettement de la commune favorise cet indicateur.*

En raison d'un potentiel financier important, les dotations attribuées à la commune diminuent.

Depuis des années, les dépenses d'investissement ont été contenues et la commune a pu, chaque année, augmenter son fonds de roulement."

L'équipe communale souhaite donc continuer à **investir pour l'avenir de Neyron.**

Ces investissements contribuent à la transition énergétique, à l'entretien du patrimoine de la commune et à l'amélioration de la qualité de vie. Ils permettent en outre d'assurer l'augmentation des dotations financières réservées aux communes dynamiques.



ASSOCIATIONS

Le monde associatif : un acteur essentiel à la vie d'une commune comme Neyron



L'équipe municipale **remercie chaleureusement les associations** qui œuvrent au quotidien pour développer la vie associative sur la commune, au bénéfice de tous les Neyroland.e.s. C'est aussi pourquoi nous avons souhaité mettre en place **un véritable partenariat** avec elles. Ce dernier se manifeste principalement à travers deux types d'aides :

- **La mise à disposition gracieuse des équipements municipaux :** il s'agit principalement des salles leur permettant d'exercer leurs activités et réunions : Salle Polyvalente, Salles Jules Ferry et Saint-Exupéry, et bientôt le Fort de Sermenaz.

Certaines associations en bénéficient de façon hebdomadaire, en journée ou en soirée, d'autres de façon plus ponctuelle, par exemple le week-end. Le planning est discuté chaque année lors d'une réunion au cours de laquelle nous cherchons à satisfaire au mieux les besoins de chacun, tout en facilitant l'accès. Ces salles vont par ailleurs faire l'objet d'un programme de travaux destiné à améliorer leurs performances énergétiques, pour un meilleur confort de tous.

- **Le versement de subventions annuelles,** votées à l'occasion de l'adoption du budget primitif, en général lors du conseil municipal de mars. Un processus de décision a été mis en place pour définir le montant de ces subventions, prenant en compte les besoins exprimés par les associations, et afin d'assurer l'équité et la transparence dans le versement des subventions.

Ainsi, dès le mois de décembre, les associations sont sollicitées pour transmettre **une première estimation de leur besoin en subvention**. Ces estimations sont prises en compte dans l'établissement d'une enveloppe budgétaire pour le vote du budget primitif. À l'issue de ce vote, un dossier de demande de subvention complet est adressé aux associations qui **ont exprimé un besoin**. Ce dossier est constitué d'un formulaire cerfa officiel, précisant notamment l'objet de la demande (organisation d'une manifestation, achat de matériel...) et le bilan financier de l'association.

La demande est ensuite examinée par la commission, qui propose alors de verser la subvention complète ou partielle, en fonction des éléments du dossier et de l'intérêt de la demande pour la commune et les Neyroland.e.s.

CAMPAGNE DE RECENSEMENT 2023

Merci !

La Maire et l'équipe municipale tiennent à remercier **les cinq agents recenseurs Marie-Paule Basquez, Bernard Bellaton, Alex Bianco, Jules Lacour et Sophie Lacour** ainsi que **le coordonnateur communal Adrien Gruffat** pour leur mission bien menée.

Plus largement, ils remercient l'ensemble des habitants pour leur implication (96% de taux de réponse) lors du recensement de la commune qui a eu lieu du 19 janvier au 18 février 2023.

Les chiffres définitifs ne seront connus qu'après validation par l'INSEE. Le recensement est important pour les collectivités, les résultats obtenus auront une incidence sur **des décisions de politique générale** telles que les subventions allouées par l'État aux communes.

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE TIGRE



Chaque année, la Mairie cotise à l'EIRAD, Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication.

Grâce à cette adhésion, **un diagnostic** peut être réalisé chez vous **gratuitement**. Ainsi, tous les neyrolands peuvent bénéficier de conseils et bonnes pratiques en vue de maîtriser la prolifération des moustiques tigre sur les parcelles privées.

La commune, quant à elle, fait intervenir l'EIRAD pour traiter, par secteur, les zones infestées.

Attention, l'EIRAD ne propose pas de traitement curatif sur les parcelles privées.

Contact pour un diagnostic via le site internet : www.eid-rhonealpes.com

RÉSEAUX

Raccordement à la fibre le 19 juin
(pour les secteurs 3, 4 et 5)*

Nous vous invitons à une réunion publique animée par le SIEA, propriétaire du réseau fibre, le jeudi 25 mai à 18h Salle Saint-Éxupéry.

GUIDE PRATIQUE : COMMENT SE RACCORDER À LA FIBRE ?

La dernière étape du raccordement à la fibre consiste à fixer une prise fibre optique (PTO) dans votre logement. La pose de celle-ci requiert **l'intervention d'un technicien** envoyé par le fournisseur d'accès à Internet (FAI) chez qui vous avez souscrit une offre fibre optique. De ce fait, vous devrez prendre rendez-vous via votre espace client pour procéder à **l'installation de la prise fibre optique**. Votre présence sera par ailleurs indispensable et il faudra compter approximativement une demi-journée pour la réalisation de l'opération.

Pour en savoir plus sur votre raccordement, scannez ce QRCode et regardez la vidéo :



Pour en savoir plus sur les fournisseurs d'accès Internet scannez ce QRCode :



Par ordre alphabétique :

ADELI - Bouygues Telecom - Free - Kiwi - K-net - MilkyWan - Nordnet - Orange - SFR

*Pour connaître votre secteur de rattachement, voir le dernier #Le Mag disponible en ligne sur notre site neyron.fr. Les secteurs 1 et 2 suivront courant de l'été.

ANIMATION

Événement CCMP :
"Fous de Troc, édition n°4"
Samedi 3 juin



Crée en 2018, "Fous de Troc" a été coordonné par le service gestion des déchets de la CCMP, en coopération avec Artémis et une équipe de bénévoles. Cette action a pour objectif **de sensibiliser les citoyens à la lutte contre le gaspillage alimentaire** et à les encourager à **échanger des objets plutôt que de les jeter**.

Au programme : troc, échanges autour de la réutilisation et de la réparation et découverte du camion d'alimentation de CésAM (Centre Social d'Animation de Miribel) à travers la "disco soupe".

La "disco soupe" est une session collective et ouverte de **cuisine de fruits et légumes rebuts ou invendus** dans une ambiance musicale et festive.

Les soupes, salades ou smoothies ainsi confectionnés sont ensuite redistribués à tous **gratuitement**. Elle permet de cuisiner ensemble en toute convivialité dans l'espace public et de sensibiliser au gaspillage alimentaire.

Rendez-vous : samedi 3 juin entre 9h et 13h30
Place Général de Gaulle à St-Maurice-de-Beynost



ENVIRONNEMENT

Allégez vos poubelles !

Il existe des solutions simples pour réduire vos déchets. Grâce à la CCMP, vous pouvez bénéficier **de tarifs avantageux** sur l'achat de composteur, lombricomposteur, broyeur à végétaux et couches lavables.

Tous les emballages et papiers se trient.

Je dépose en vrac dans mon bac jaune : les emballages plastique, carton, papier et métal.

Conteneur à verre

La commune dispose de **4 points de collecte de verre** pour recycler vos bouteilles et bocaux : salle polyvalente, bas de la montée Neuve, place de l'Église et ZAC Porte de la Dombes.

Toutes les informations et réponses à vos questions :

- www.environnement.cc-miribel.fr
- environnement@cc-miribel.fr
- 04 78 55 52 18

Et n'oubliez pas, le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

TRIBUNE NEYRON POUR TOUS

En mars, au CM nous n'avons pas voté le budget car les propositions faites ne nous semblent pas adaptées à la situation de crise actuelle. Alors qu'il est nécessaire de privilégier les investissements permettant de faire des économies d'énergie, on nous propose de réaliser des modifications de confort dans les bâtiments communaux et de faire une aire de jeu, éloignée des habitations, pour les enfants. Nous n'avons pas non plus voté les subventions aux associations car la commune soutient déjà largement celles-ci notamment par la mise à disposition gratuitement des salles. Elle n'a pas vocation à financer des associations ayant un budget largement positif. Par ailleurs, offrir généreusement moins de 1€ par habitant à l'ensemble des associations caritatives montre bien le peu d'intérêt consenti pour la solidarité et un certain manque d'empathie envers les malades et les démunis.

L'équipe NEYRON POUR TOUS

Vous souhaitez nous contacter : neyronepourtous@gmail.com

VOIRIE

Modification du carrefour
devant la mairie et les écoles



**Objectif : limiter la vitesse à 30 km/h
et sécuriser le passage des piétons**

Un nouveau fonctionnement a été mis en place devant la mairie et les écoles. Des feux micro régulés ont été installés qui se déclenchent si le véhicule ne dépasse pas les 30 km/h. De plus, les feux piétons passent au vert uniquement si l'on appuie sur le bouton.

Deux feux voiture route de Genève ont été supprimés (devant l'école maternelle et la pharmacie) car **les feux piétons passent au vert si, et seulement si, les 4 feux voiture sont rouges.**

Nous insistons par ailleurs sur l'importance de **sensibiliser les enfants aux dangers de la route**, notamment d'une départementale.



Arthur et Zoé,
figurines géantes, ont été installés route de Genève
permettant aux automobilistes
de les **alerter sur la présence des écoles.**
Visibles de loin, elles assurent un rôle de **signalisation**
pour la sécurité et la **protection de nos enfants.**

Stationnement dans le secteur Mairie/Écoles :
près de 100 places à votre disposition



En tout, ce sont près de **100 places de stationnement** (dont 5 places handicapés) à moins de **200 mètres** à votre disposition dans le secteur Mairie/Écoles ainsi qu'un dépose-minute qui vous offre la possibilité de déposer vos (grands) enfants à l'école élémentaire sans sortir de votre véhicule dans le sens Lyon-Miribel.

RAPPEL : dans les zones bleues, **un disque bleu doit obligatoirement être apposé sur le tableau de bord de votre véhicule**, sous peine d'amende. Cette mesure concerne le parking devant la mairie et les trois emplacements devant les commerces route de Genève. Vous pouvez vous procurer un disque bleu au **Relais de Neyron**.

À NOTER : aux horaires d'ouverture des écoles maternelle et élémentaire, les parkings situés devant ces deux bâtiments ne sont pas accessibles en voiture. Seules les sorties des véhicules sont autorisées, excepté sur **le demi-parking devant la mairie (côté école élémentaire) qui est dorénavant totalement fermé à la circulation aux heures d'entrées et de sorties d'école.**

NOUVEAU

Vous pouvez également rejoindre l'école à **pied ou à vélo**, même si des accès protégés n'existent pas encore, **la réflexion est en cours.**



SPORTING NEYRON

3^{ème} édition du trail La Neyrolande

Nous vous rappelons que la 3^{ème} édition de la Neyrolande se déroulera **le dimanche 8 octobre** sur notre commune.

Cette année, **3 parcours** seront proposés : un parcours de 11 km, un parcours de 22 km et enfin un petit nouveau de 33 km (il combinera le parcours du 11 ainsi que celui du 22 pour 2 fois plus de plaisir).

N'hésitez pas à en parler autour de vous et à nous suivre et pour être sûr de ne pas rater l'ouverture des inscriptions, **abonnez-vous** :



INSTAGRAM
la_neyrolande



FACEBOOK
la_neyrolande

Afin d'étoffer notre équipe de super bénévoles, **n'hésitez pas à nous rejoindre** : bonne humeur et ambiance garantis !

Vous pouvez nous contacter via sportingneyron@gmail.com

Nous avons hâte de vous retrouver pour cette 3^{ème} édition !



BARBOUILLE

Envie de peindre ?

Tentez l'aventure avec l'association Barbouille de Neyron.

Les cours d'arts plastiques sont dispensés tous **les lundis de 14h à 17h** dans une salle spéciale très bien équipée dédiée aux différentes pratiques (aquarelle, huile, acrylique, pastel, dessin d'art).

Convivialité de mise et ouverture de la salle à tous.

Renseignez-vous aux numéros suivants :
06 11 75 84 74, 06 17 57 17 03 ou 06 75 51 39 84

Séance d'essai gratuite. Cotisation 95€, cours compris, payable en septembre.

Contact : barbouille-nelly.herou@laposte.net

FORTS POUR DEMAIN

Fête de l'été le samedi 1^{er} juillet

Le prochain "temps-fort" de l'association Forts pour Demain est **le 1^{er} juillet avec la Fête de l'été** : la forêt-jardin vous ouvre ses portes à partir de 14h pour une visite, une activité pétanque, des ateliers pour les enfants et, à 18h, un apéritif dinatoire.

Lieu : au bout de la route du Fort de Sermenaz.

Accueil et biblio-fort : l'association assure **une permanence tous les mercredis de 16h à 19h** au 1^{er} étage du bâtiment situé au 3 rue de la Dombes. La bibliothèque est ouverte à tous en consultation libre et uniquement aux adhérents pour l'emprunt.

Plus d'infos pratiques sur www.fortspourdemain.fr ou Facebook.



TENNIS CLUB

40 ans, ça se fête !

En 1983, deux événements importants se produisaient sur la planète tennis : la victoire de Yannick Noah à Roland Garros et **la création du tennis club de Neyron** par une poignée de Neyrolands fanatiques de la balle jaune.

40 ans plus tard, le TCN est une association dynamique, accueillant petits et grands dans ses installations qui n'ont cessé de s'améliorer au cours des années.

Le 3 juin, le Tennis Club rendra hommage à ses fondateurs et célébrera ses 40 ans en conviant tous les Neyrolands à une joyeuse cérémonie.

L'affiche ci-dessus donne tous les détails de l'organisation de cette fête.

Afin de nous permettre une parfaite planification du repas, nous vous demandons de réserver votre participation au plus tard le 25 mai.

À bientôt le 3 juin !

SOU DES ÉCOLES

Retrouvez l'équipe du Sou le 16 juin pour la kermesse et le 21 juin en musique

Vous avez été plus de 200 personnes à participer à notre loto avec de nombreux lots et donc de nombreux heureux.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos partenaires ainsi que les commerces de Neyron, de la CCMP, et certains de la Métropole.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver et vous servir lors de **la fête de la musique** organisée par la mairie le 21 juin sur la place de l'église.

Et pour clore cette année 2023, l'incontournable **kermesse du Sou** aura lieu au stade Francisque Payé **le vendredi 16 juin de 16h30 à 22h**, date à noter d'ores et déjà dans vos agendas.

Merci de vous inscrire pour le petit (ou gros) coup de main afin de renforcer les équipes du Sou et faire le bonheur de nos enfants !

Inscrivez-vous via notre adresse mail du Sou :
soudesecolesdeneyron@gmail.com



Portes ouvertes à partir du 12 juin

La GV Neyron a organisé sa journée "Stage découverte" samedi 25 mars. C'est dans une ambiance chaleureuse et festive que les fidèles adhérent(e)s ont participé à la séance de zumba-afro, entraînés par l'animatrice Aurélie et deux percussionnistes talentueux suivie d'un cours de body-postural qui a clôturé la matinée tout en "zénitude".

À partir du lundi 12 juin, la GV ouvre ses portes à tous. Vous souhaitez tester nos activités ?

Nous vous accueillons avec plaisir durant nos heures de cours. (horaires sur : <https://gymvolontaireneyron.assoconnect.com>)

Et pour avoir votre place assurée pour la prochaine saison, vous pourrez vous inscrire dès cette date.

La fin d'année se clôturera par un pique-nique à l'issue du dernier cours avec tous les adhérents et animateurs.

Pour de plus amples informations concernant la GV, vous pouvez consulter notre site :

<http://gymvolontaireneyron.assoconnect.com/>

ainsi que notre page Facebook : [Gym Volontaire de Neyron](#)

La Mairie présente ses excuses à la GV pour l'erreur de date qui s'est glissée dans le calendrier de la page 3 du dernier Mag concernant le stage découverte du 25 mars.



LES SWIVELS

Un nouveau site internet bientôt disponible

En attendant **l'organisation de notre soirée dansante qui aura lieu le 28 octobre** à la salle Polyvalente, nous vous informons que notre site internet est inaccessible.

Au bout de 10 ans de fonctionnement, quelques modifications de paramétrages se sont avérées nécessaires. Un **nouveau site est en cours de développement** dont la mise en service est prévue fin mai.

Autre information, **notre Assemblée Générale se tiendra le 19 juin à 19h** à l'extérieur de la salle polyvalente, si le temps nous le permet. Dans le cas contraire, elle aura lieu à 20h à la salle polyvalente.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre : les.swivels@gmail.com ou **07 70 52 86 22**

Voici l'adresse de notre site internet qui sera accessible fin mai : <https://www.lesswivels.fr>

PAROISSE SAINT-DIDIER

Quelques petits changements pour l'église Saint-Didier

Maguy, qui ouvrait et fermait l'église chaque week-end et lors de différentes célébrations, fatiguée par l'âge, va prendre un peu de repos.

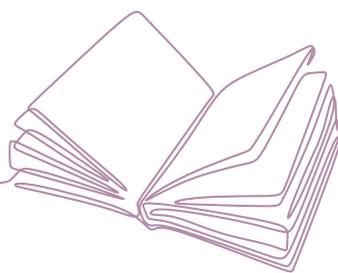
L'église ne sera ouverte maintenant que **le deuxième week-end du mois** : ouverture, ménage, fleurissement ainsi que funérailles, mariages... seront assurés par une équipe de paroissiens. Il y a toujours sous le porche, un **affichage des activités** du groupement paroissial. La commune va s'occuper de petites réparations et réfléchir au problème de l'humidité dans l'église : merci à eux.

Nous rappelons que **nous fêtons Saint-Didier**, dont la fête est le 23 mai et à qui est dédiée notre église, à **la messe du 13 mai à 18h30**. Elle sera suivie, comme chaque année, d'un apéritif-dînette : chacun apporte de quoi le garnir.

Pour toute information, cure :

73 rue Grobon à Miribel / 04 78 55 30 86

<http://paroisse.miribel.orange.fr>



BIBLIOTHÈQUE

La bande-dessinée mise à l'honneur

Du 5 mai au 10 juin, exposition "**Le laboratoire de Bande-Dessinée**" et vous pourrez en profiter pour découvrir 30 nouvelles BD et participer à la sélection pour le prochain achat.

L'équipe de la Bibliothèque recrute de nouveaux bénévoles avec différents profils :

- vous avez des notions en informatique et aimez la gestion administrative ?
- ou vous préférez vous investir dans les animations proposées aux enfants et/ou adultes ?

Dans l'équipe, chacun s'investit dans ce qu'il aime et en fonction du temps dont il dispose.

Pour plus d'informations, contactez-nous par mail :

neyron@bibliotheques-ccmp.fr ou téléphone **06 75 47 04 09**

RAPPEL DE NOS HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi : 16h > 18h30 • Vendredi : 16h > 19h

Samedi : 10h > 12h

www.bibliotheques-ccmp.fr

INSCRIPTIONS



CENTRE DE LOISIRS POUR CET ÉTÉ

Vacances d'été du lundi 10 juillet
au vendredi 4 août 2023 avec au programme :
activités manuelles, d'expression, cuisine, sports et sorties.

CANTINE, ÉTUDE, PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI

Inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024

Documents à fournir : attestation d'assurance responsabilité civile
+ attestation CAF avec votre coefficient

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

du lundi 22 au vendredi 26 mai

de préférence par mail : accueil@mairie-neyron.fr
ou en Mairie aux horaires d'ouverture.

MINI-CAMP SOUS TENTES À LA BASE DE LOISIRS "LA PLAINE TONIQUE" DU LUNDI 10 AU JEUDI 13 JUILLET

Celui-ci sera proposé aux CM2, 6^e, 5^e, 4^e et 3^e.
Nombre de places limité : 24

MINI-CAMP SOUS TIPIS À LA BASE DE LOISIRS "LA PLAINE TONIQUE" DU LUNDI 31 JUILLET AU JEUDI 3 AOÛT

Celui-ci sera proposé aux CP, CE1, CE2 et CM1.
Nombre de places limité : 24



#les petites infos pratiques

DÉCHÈTERIE • MIRIBEL

Horaires d'ÉTÉ

du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h
le samedi : de 8h30 à 18h NON STOP

SOLS'TISSE

Recyclage et Solidarité

Collecte de vêtements et petit mobilier
uniquement Place de l'église les jours de permanence

Prochaines collectes les mercredis
3 mai et 7 juin de 16h à 18h

CDS

Centre Départemental de la Solidarité

En cas de situation difficile,
contact antenne Miribel : 04 78 55 30 71

Et pour toute question : <https://annuaire-cotiere.fr/>



DON DU SANG

Prochaine collecte de sang le jeudi 4 mai 2023
de 14h30 à 19h à l'Allegro de Miribel

Inscriptions sur le site
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

ENGINS BRUYANTS

(tondeuses, tronçonneuses, perceuses...)

HORAIRES D'UTILISATION

Les jours ouvrables : de 8h à 12h
et de 14h à 19h30
Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

**Rappel : les feux de déchets verts
sont strictement interdits.**

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage des ordures ménagères
tous les jeudis matins*

Merci de sortir vos poubelles la veille au soir.

*Exceptions pour les rues collectées
en petit camion : chemin des Tuillières,
montée de la Grande Côte et ses impasses
et boucle du lotissement de la Roche :
ramassage tous les vendredis matins.

**Attention, en raison du jeudi 18 mai férié,
collecte des ordures ménagères prévue
le vendredi 19 mai.**

COLLECTE DU TRI SÉLECTIF



Lundis 9 et 22 mai*
Lundis 5 et 19 juin*

*Exceptions pour les rues collectées
en petit camion : chemin des Tuillières,
montée de la Grande Côte et ses impasses
et boucle du lotissement de la Roche :
vendredis 12 et 26 mai
et vendredis 9 et 23 juin.

ALLÉGRO • MIRIBEL

Place de la République

OFFICE CULTUREL DE MIRIBEL

Renseignements : 04 78 55 80 20
Site : www.theatreallegro.fr

Vendredi 12 mai à 20h30

Concert joyeusement pertinent
"DES ÉTOILES ET DES IDIOTS"
• Tarifs : 11 à 23 €

Vendredi 16 juin à 19h

Présentation de la saison 2023-24
Marion Mézadorian

CINÉMA ALLÉGRO

Programme sur
www.unionlaiquedemiribel.fr/cinema2

CIDFF

Centre d'Information sur les Droits
des Femmes et des Familles

Permanence à Miribel au Point Accueil Solidarité
1820 Grande Rue
le 3^e mardi du mois de 9h à 12h
sans rendez-vous

CIDFF • 100, place Louis Blériot
01000 BOURG EN BRESSE
04 74 22 39 64 • Cidff01@cidff01.fr